

Réforme du bac: un syndicat demande l'annulation de la session de contrôle continu de janvier

Paris, 9 oct. 2019 (AFP) -

Le Snes-FSU, premier syndicat dans le secondaire, demande l'annulation des épreuves communes de contrôle continu pour les classes de Première mises en place en janvier 2020, dénonçant "un niveau inédit d'impréparation".

La première session des épreuves communes de contrôle continu au bac, mise en place par Jean-Michel Blanquer dans le cadre de la réforme controversée du baccalauréat, doit avoir lieu dès janvier 2020.

Le bac nouvelle formule consistera en quatre épreuves écrites et un grand oral en Terminale, comptant pour 60%. Le reste de la note s'appuiera (pour 30%) sur ces épreuves communes, et sur les bulletins scolaires de la Première et la Terminale (pour 10%).

Entre le 27 septembre et le 7 octobre, le Snes-FSU a réalisé une enquête auprès de 981 professeurs et dénonce, à la lecture des résultats, "la plus grande incertitude" concernant l'organisation de ces épreuves communes de contrôle continu, et "un niveau inédit d'impréparation", insiste-t-il, confirmant une information de franceinfo.

Dans "74% des lycées, les enseignants ne savent pas comment seront organisées les salles d'examen" et dans 47% des cas, "ils ne savent pas comment les sujets vont être choisis alors qu'on est à trois mois de l'échéance", a expliqué à l'AFP Sophie Vénéitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU.

"A ce stade, nous n'avons aucune réponse précise sur le déroulé (de ces épreuves), c'est du jamais vu", a-t-elle insisté Mme Vénéitay.

"Nous demandons l'annulation pure et simple de ces épreuves de janvier, afin de diminuer la pression qui s'exerce sur les professeurs, les élèves et les parents d'élèves", poursuit-elle, appelant le ministère "à revenir à la raison".

Ces épreuves de contrôle continu seront organisées en cours d'année entre mi-janvier et le mois de mai. La première session doit concerner l'histoire, la géographie et les langues avec une particularité: les sujets et les dates de ces examens ne seront pas les mêmes dans tous les établissements. Chaque lycée décidera en piochant dans une "banque nationale de sujets".

"C'est donc une forme très concrète de rupture d'égalité, avec des élèves qui peuvent estimer que le sujet du lycée voisin a été plus facile que le leur", regrette Sophie Vénéitay.

Le ministère de l'Éducation nationale doit envoyer d'ici la fin de la semaine une fiche explicative à tous les enseignants sur l'organisation de ces épreuves, selon son cabinet.

asm/al/sp

Afp le 09 oct. 19 à 13 32.